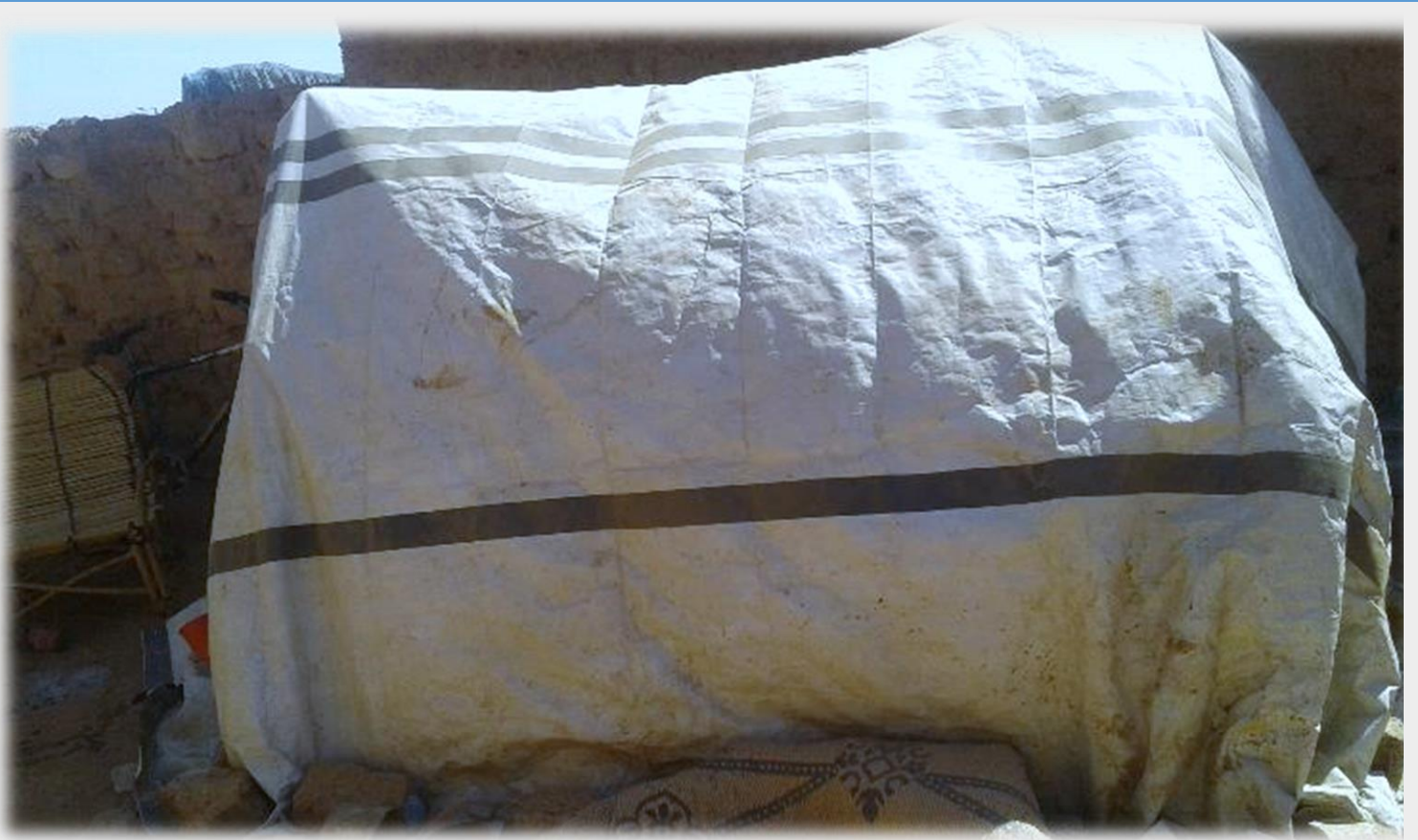


BURKINA FASO

Évaluation en temps réel de l'opération de
l'UNHCR et du Gouvernement sur les
personnes déplacées internes
2019



**Profilage des Personnes Déplacées Internes,
Région du Sahel, Province du Soum**

Du 20 Décembre 2018 au 14 Janvier 2019

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des personnes enquêtées et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et de son partenaire gouvernemental (COPROSUR/DPFSNF). Les termes employés et la présentation des faits tout au long du rapport n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNHCR concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou régions, ou des autorités, ou concernant des frontières ou limites¹.

Les concepts, outils et symboles utilisés dans ce rapport ainsi que ses annexes reflètent les méthodes d'estimation rapide des personnes sous mandat, ainsi que la stratégie de gestion des données de l'UNHCR.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Représentation du Burkina Faso

Zone Industrielle de Gounghin, Avenue Naaba ZOMBRE, Rue 09-105

Tel : + 226 25 34 05 22 /33 /44

E-mail : bkfou@unhcr.org

Website: <https://www.unhcr.org/fr/burkina-faso>

¹ Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'UNHCR.

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Tables des matières

Tables des matières	2
Sigles et Abréviations	2
Résumé	3
Cartographie des personnes déplacées internes	4
Contexte et justification	5
Méthodologie	6
Définition de concept	6
Caractéristiques de la population déplacée	7
1. Caractéristiques démographiques	7
2. Le niveau d'instruction.....	8
3. Localité d'origine et de provenance	9
4. Vulnérabilités	10
5. Occupation / Profession.....	11
6. Documentation	11
Déplacement et intention de retour	12
1. Raisons de déplacement	12
2. Intention de retour	13
Condition de vie des personnes déplacées internes	14
1. Education	14
2. Moyens d'existence et besoins prioritaires des ménages.....	15
3. Etat des lieux et assistance reçue	17
Conclusion	21
Annexe	24

Sigles et Abréviations

COPROSUR: Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

DPFSNF: Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Résumé

Le présent rapport de profilage élaboré par l'UNHCR, donne les résultats de l'analyse des informations collectées du 20 décembre 2018 au 14 janvier 2019 en partenariat avec le COPROSUR/DPFSNF auprès des personnes déplacées internes (PDI) dans les communes d'Arbinda, Baraboulé, Djibo, Kelbo, Pobé-Mengao et Tongomayel, situées dans la province du Soum – Région du sahel du Burkina Faso.

Les principaux résultats de l'analyse des informations collectées sont illustrés comme suit :



La population déplacée est estimée à 44 682 dans 6 227 ménages.



61 % de la population déplacée à moins de 18 ans.



La population déplacée est composée de 51% de femmes.



Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 3% des déplacés.



36% de la population déplacée viennent de la commune de Nassoumbou.



16% de la population déplacée présentent une vulnérabilité.



La commune de Djibo abrite 81% de la population déplacée.



98% des personnes déplacées le sont en raison des attaques des groupes armés non identifiés.



59 % des déplacés vivent dans la communauté d'accueil, 35% dans des logements individuels, 4% dans des sites spontanés et 1% dans des centres collectifs.



45% des personnes déplacées âgées de 6 à 17 ans sont des élèves.

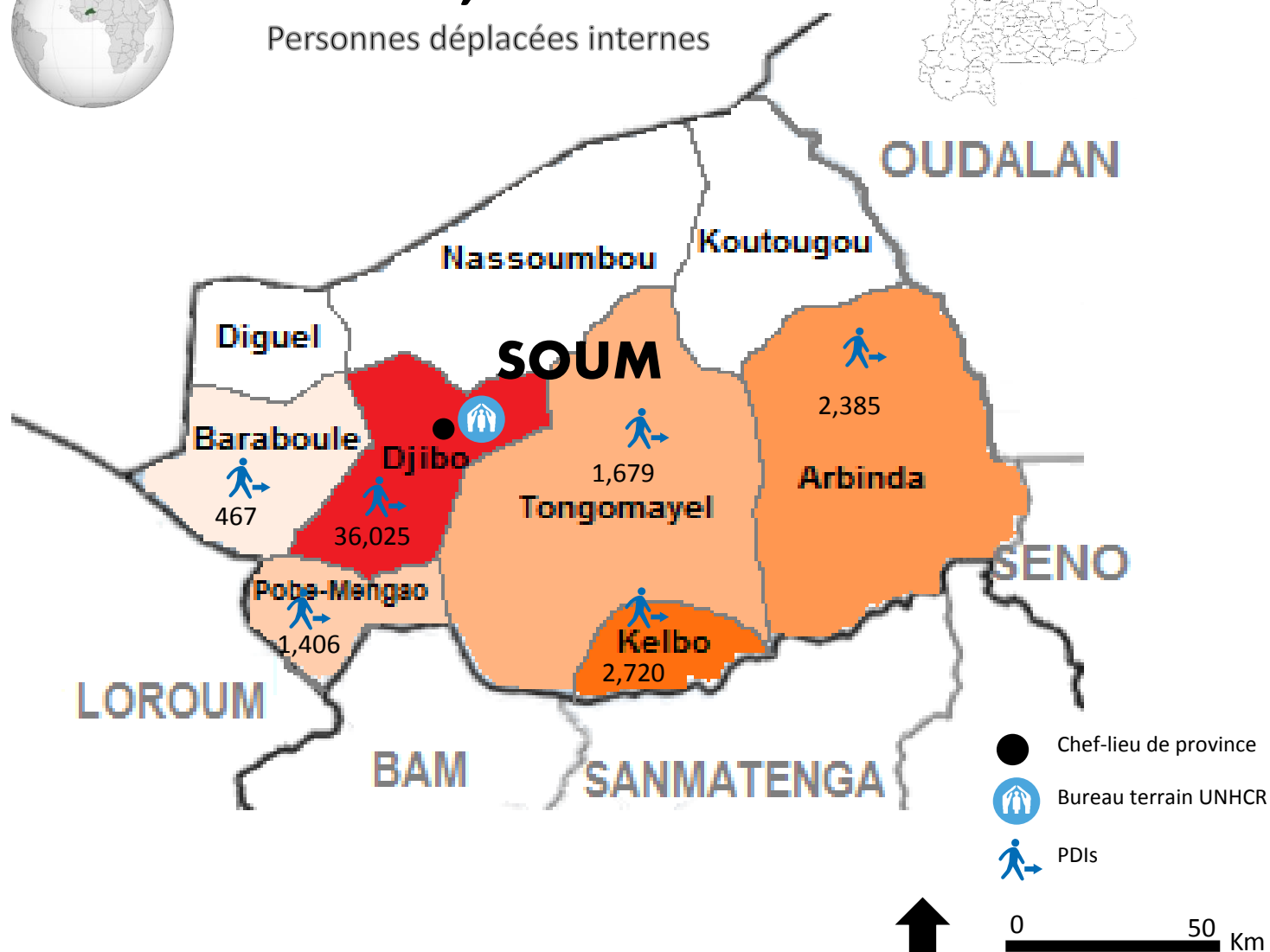
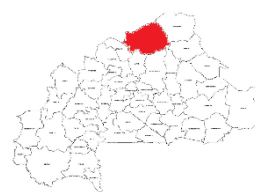
Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Cartographie des personnes déplacées internes



44,682

Personnes déplacées internes



Le mouvement de la population déplacée est inter et intra commune. Le choix de la zone d'accueil est plus lié aux affinités (présence de membres de familles, amis etc.), la disponibilité des infrastructures et la possession de biens dans la zone d'accueil (Voir annexe 1 pour les chiffres des personnes déplacées entre localité d'accueil et localité de provenance).

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Contexte et justification

En 2015, le Burkina Faso est entré dans la catégorie des pays sahariens victimes des groupes armés et criminels. Au nord du pays, la région du Sahel, frontalière du Mali et du Niger, est la zone la plus touchée par les attaques des groupes armés. Les attaques perpétrées, en majorité dans la province du Soum, ont eu comme conséquence le déplacement d'un nombre important de personnes. En décembre 2018, 37 367 personnes déplacées internes (PDI) ont été recensées dans toute la région du Sahel dont 35 023 dans la province du Soum². Ce chiffre est passé à 41968, en janvier 2019, selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

L'évaluation des dommages subis ainsi que les conditions de vie de la population déplacée est très peu exhaustive, sans oublier les conditions de vie des populations qui les ont accueillies d'où la nécessité d'avoir des informations fiables en vue d'une bonne programmation destinée à assister ces populations exposées à cette crise.

Ainsi, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) dans le cadre du « principe de la responsabilité sectorielle » ou « cluster approach » a décidé d'accompagner le gouvernement dans l'élaboration d'un profilage des PDI dans 06 communes (Arbinda, Baraboulé, Djibo, Kelbo, Pobé-Mengao et Tongomayel) de la province du Soum. Ce profilage réalisé en partenariat avec le COPROSUR/DPFSNF s'est déroulé du 20 décembre 2018 au 14 janvier 2019 dans lesdites communes auprès des ménages déplacés internes.

Le présent rapport se focalise sur la situation des personnes déplacées internes dans la province du Soum. Ce profilage vise un meilleur diagnostic des conditions de vie des ménages déplacés. Il s'agissait ainsi de conduire une étude exhaustive dans les zones d'installations des personnes déplacées internes de manière à donner une meilleure lecture de leurs profils démographiques et socio-économiques.

² Pour plus d'information : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burkina-faso/populations-deplacees>

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Méthodologie

Cette étude s'est déroulée auprès de l'ensemble des personnes déplacées internes installées dans les communes d'Arbinda, Baraboulé, Djibo, Kelbo, Pobé-Mengao et Tongomayel dans la province du Soum – Région Sahel du Burkina Faso. Même si l'objectif de l'exercice était d'améliorer les connaissances du niveau d'information sur les personnes déplacées internes de la zone, seulement les personnes adultes sans distinction de sexe ont été retenues pour fournir les informations. Les ménages profilés par les équipes du COPROSUR/DPFSNF du Soum ont été identifiés par l'intermédiaire de guides.

Un outil de collecte d'information, un questionnaire, a été élaboré avec les partenaires clés afin de collecter les informations suivantes : caractéristiques démographiques de la population déplacée, conditions socioéconomiques (moyen d'existence, abris, NFI, éducation, santé, Eau, hygiène et assainissement etc.) protection et sécurité.

Le questionnaire a été administré auprès des ménages à l'aide de tablette afin de faciliter la collecte et l'analyse des données dans l'optique d'optimiser le délai de l'étude ainsi que la qualité des données. La collecte des données a été effectuée par 40 énumérateurs, 10 guides et 03 superviseurs, équipés et déployés dans les dites communes. La coordination dans la collecte d'information ainsi que la validation et la soumission des formulaires sur la plateforme en ligne KoBo Collect était sous la responsabilité directe de l'équipe de l'Enregistrement de l'UNHCR.

Définition de concept

Qui sont les personnes déplacées internes?

Toutes les personnes, y compris les déplacés internes, ont droit à la protection dans les mêmes conditions. Comme le définissent les *Principes directeurs sur le déplacement interne*³, les déplacés internes sont des:

Personnes ou [des] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.

³ Voir lien: « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays » <https://www.unhcr.org/fr/protection/idps/4b163f436/principes-directeurs-relatifs-deplacement-personnes-linterieur-propre-pays.html>

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

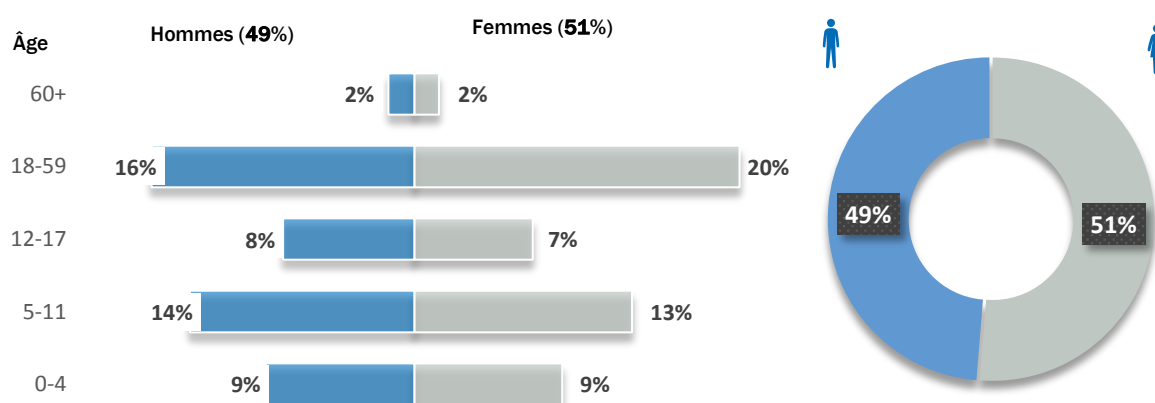
Caractéristiques de la population déplacée

1. Caractéristiques démographiques

Au cours de cet exercice de profilage, un total de 44 862 individus a été recensé par les équipes du COPROSUR/DPFSNF. Cette population déplacée est composée de 51% de femmes et 49% d'hommes. L'ensemble des individus est reparti sur un total de 6 227 ménages, soit une moyenne de 7,2 personnes par ménage.

La distribution et la répartition par âge et par genre met en évidence une forte proportion d'enfants au sein de la population déplacée. En effet, les individus de moins de 18 ans représentent 61% de la population déplacée. A noter également que la différence de répartition est très faible entre les hommes et les femmes de 0 à 17 ans, mais reste visible dans la tranche d'âge de 18 à 59 ans avec 16% des hommes et 20% des femmes.

Graphique 1 : Répartition de la population déplacée par âge et par genre.



Cette répartition indique également une population très jeune avec une moyenne d'âge de 19 ans. Pour les personnes adultes chefs de ménages interrogés, 85% sont des hommes avec une moyenne d'âge de 41 ans et 15 % des femmes avec une moyenne d'âge de 44 ans.

Les résultats de cette étude indiquent également la présence d'individus non burkinabè ainsi que des réfugiés parmi cette population déplacée. Le tableau ci-dessous donne la composition de la population déplacée par nationalité.

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

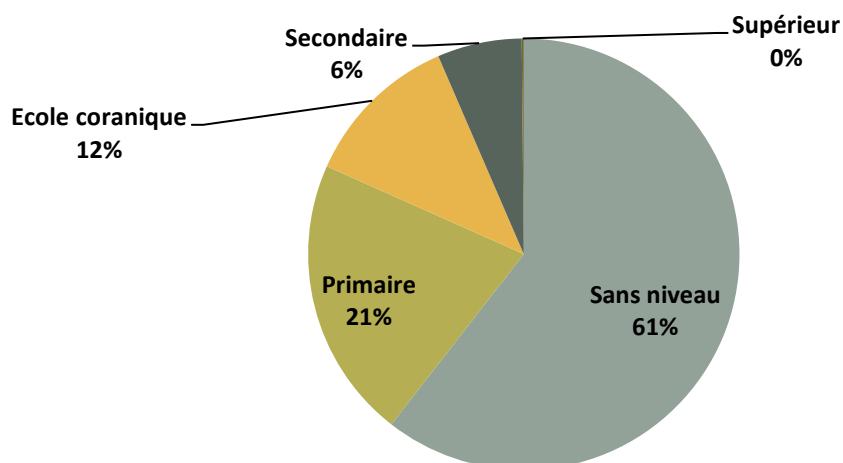
Tableau 1 : Composition de la population déplacée par nationalité.

Nationalité		Ménage	Individu
Burkinabè		6,217	44,619
Malien	Non réfugié	5	32
	Réfugié	5	31
Grand total		6,227	44,682

2. Le niveau d'instruction

L'éducation formelle (français, franco-arabe, etc.) est le principal canal d'éducation de la population burkinabè quel que soit le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la région administrative de résidence. Au niveau de la population déplacée profilée, 61% des personnes âgées de plus de 07 ans n'ont jamais été à l'école.

Graphique 2 : Répartition des personnes déplacées âgées de plus de 7 ans selon le niveau d'éducation.



Le taux d'éducation des adultes et des adolescents de plus de 15 ans est de 31%. Ce taux est élevé par rapport au taux régional (Sahel) qui est de 25.1, mais relativement faible par rapport au taux national qui est de 34.5⁴. L'écart du taux d'éducation entre les femmes et les hommes

⁴ INSD Burkina Faso: Annuaire statistique 2016.

http://www.insd.bf/n/contenu/pub_periodiques/annuaires_stat/Annuaire_stat_nationaux_BF/Annuaire_stat_2016.pdf

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

demeure très élevé. En effet, le taux d'éducation des femmes est de 38% contre 62% chez les hommes. Ce constat est le même au niveau des jeunes de 15 à 24 ans. Le taux d'éducation des filles est de 19% contre 81% chez les garçons de la même tranche d'âge.

3. Localité d'origine et de provenance

Le mouvement des populations déplacées a fait l'objet de cette évaluation. Les informations sur les zones de provenance et d'origine des ménages ont été collectées au cours de cet exercice de profilage.

En ce qui concerne les zones de provenance, l'ensemble des ménages, hormis trois, vivaient dans les différentes communes de la province du Soum. 36% de la population déplacée viennent de la commune de Nassoumbou. Cette commune a été le lieu de nombreuses attaques perpétrées par des groupes armés non identifiés.

Tableau 2 : Répartition de la population déplacée par commune de provenance.

Commune de provenance	Ménage	Individu
Nassoumbou	2,358	15,962
Tongomayel	1,267	9,125
Djibo	918	6,495
Baraboulé	558	4,097
Koutougou	462	3,876
Arbinda	432	3,622
Diguel	194	1,245
Kelbo	28	178
Pobé-Mengao	7	49
Autres	3	33
Grand Total	6,227	44,682

Cette population déplacée est également en majorité originaire de la province du Soum. En effet, 95% des déplacés sont originaires des communes de la province du Soum dont 31% de Nassoumbou, mais également de la province du Yatenga et du Loroum. Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population déplacée par commune d'origine.

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Tableau 3 : Répartition de la population déplacée par localité d'origine.

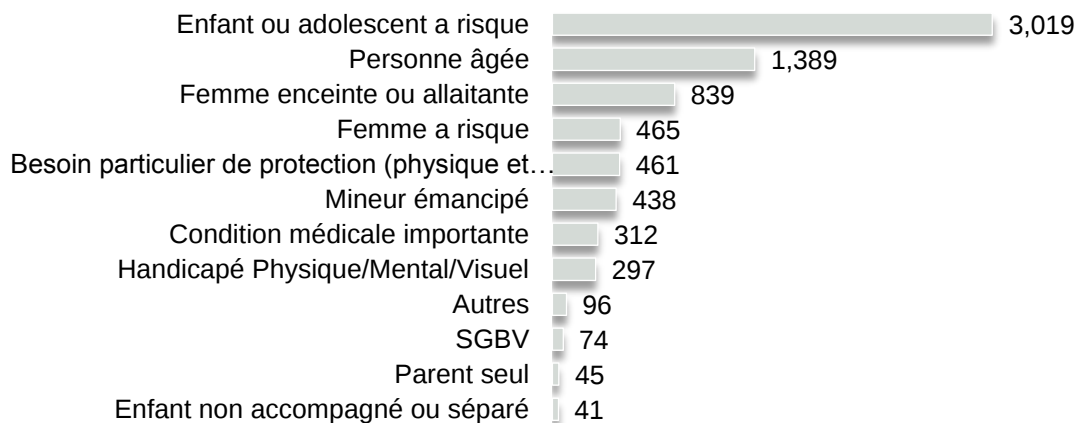
Nationalité/Statut		Commune d'origine	Ménage	Individu
Burkinabè		Nassoumbou	2,088	13,867
		Tongomayel	1,172	8,387
		Djibo	1,025	7,226
		Baraboulé	526	3,814
		Arbinda	318	2,750
		Koutougou	289	2,453
		Kelbo	274	2,106
		Diguel	199	1,284
		Pobé-Mengao	67	542
		Ouahigouya	62	552
		Séguénéga	29	277
		Titao	27	236
		Autres communes	141	1,125
		Total	6,217	44,619
Malien	Non réfugié	Mondoro (Mali)	5	32
	Réfugié	Hombori (Mali)	1	7
		Rharous (Mali)	1	9
		Inadiatafane (Mali)	3	16
	Total		10	64
Grand total			6,227	44,683

4. Vulnérabilités

Le profilage réalisé comportait une section détaillant, pour chaque individu des ménages profilés, des questions spécifiques sur certaines vulnérabilités importantes à prendre en considération pour une réponse humanitaire. Au total, 7 335 personnes ont été identifiées comme présentant une ou plusieurs vulnérabilités représentant 16% de la population déplacée. Le graphique suivant met en évidence plus précisément les vulnérabilités identifiées au cours de cet exercice :

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

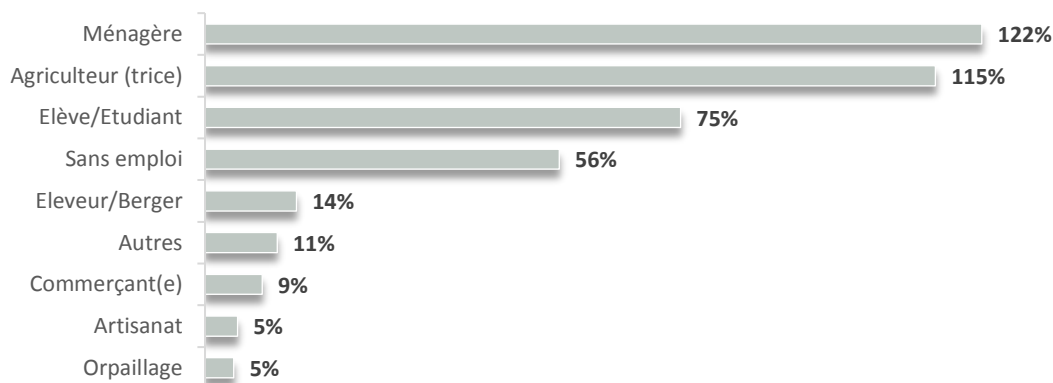
Graphique 3 : Vulnérabilités parmi les personnes profilées



5. Occupation / Profession

Les résultats de ce profilage indiquent que 86% des personnes âgées de 10 ans et plus ont un emploi ou une occupation.

Graphique 4 : Répartition des déplacés âgés de 10 ans et plus par profession / Occupation



6. Documentation

Les résultats du profilage indiquent que 93% des personnes âgées de 15 ans et plus ont au moins un document d'identité.

Tableau 4 : Documentation des personnes déplacées internes âgées de plus de 15 ans

Type de document d'identité	Femme	Homme	Total
Carte d'identité	6896	7164	14060
Extrait de naissance	7152	6209	13361
Carte d'électeur	1253	1680	2933
Carte consulaire	35	28	63
Passeport	15	15	30

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Déplacement et intention de retour

Plusieurs éléments peuvent expliquer les mouvements des personnes d'une zone vers d'autres zones. Les causes et les motifs de départ qui ont prévalu lorsque ces populations ont abandonné leurs domiciles sont nécessaires pour mieux appréhender la problématique des déplacements dans les localités en vue de développer des approches de solutions appropriées aux problèmes des déplacés.

1. Raisons de déplacement

Il ressort de ce profilage que les attaques des groupes armés constituent la principale cause du déplacement. En effet, 98% des ménages se sont déplacés en raison des nombreuses attaques des groupes armés non identifiés perpétrées dans ces localités. Les détails des différentes raisons sont énumérés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Les différentes raisons de déplacement

Raisons de déplacement	Ménage	%
Attaques groupes armés non identifiés	6095	98%
Insécurité chronique	1241	20%
Enlèvement(s)	725	12%
Vol/pillage	306	5%
Crise alimentaire	255	4%
Conflit intercommunautaire	235	4%
Préventif	182	3%
Engins non-explosés/mines	164	3%
Situation sanitaire	129	2%
Tortures	119	2%
Enrôlement de personne	54	1%
Autres	145	2%

Lors de ces déplacements, 22% des ménages affirment être séparés d'un ou plusieurs membres de leurs familles. Seuls 83 ménages s'étaient déplacés une première fois avant d'arriver dans leur zone d'accueil actuelle (mouvements secondaires) indiquant ainsi que ces déplacements ont été causés par le regain des incidents sécuritaires. Toutefois leur premier déplacement date de plus d'une année (12 mois).

41% des chefs de ménages profilés ont des informations de leur localité de provenance. Parmi ceux-ci, 80% affirment qu'il y demeure toujours une insécurité grandissante. La forte

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

proportion des ménages n'ayant pas d'information sur leur localité de provenance peut se traduire par deux faits : les difficultés de communication avec le village de provenance, d'une part, et d'autre part, la non réalisation de "go and see visits". Ce déficit d'informations pourrait réduire les intentions de retour dans les localités d'origines.

2. Intention de retour

Les données de l'enquête révèlent que dans l'ensemble, 54% des ménages enquêtés ont l'intention de retourner dans leurs localités de provenance et 7% sont indécis.

Pour les 39% qui n'ont pas l'intention de retourner, la principale préoccupation réside dans la persistance de l'insécurité comme l'indique le graphique ci-dessous. Cependant, seuls 17% de ces ménages sont disposés à s'installer dans une localité autre que leur lieu d'accueil (voir tableau 6).

Graphique 5 : Principales préoccupations

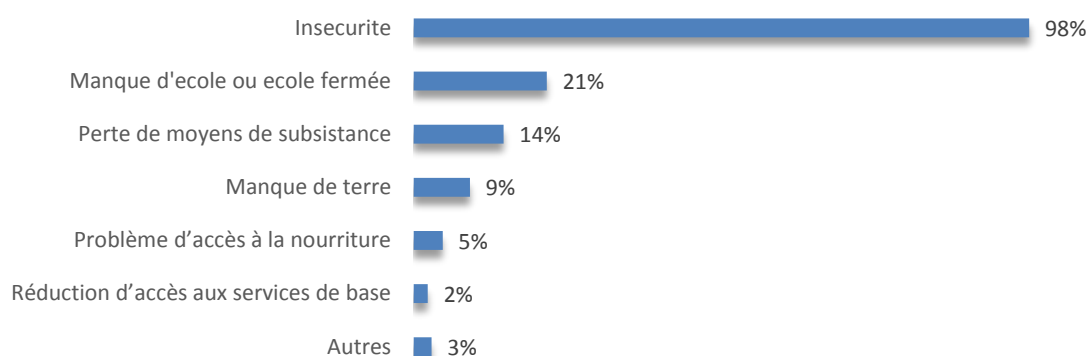


Tableau 6 : Zone de relocalisation.

Zone	Ménage
Djibo	290
Kelbo	65
Ouagadougou	10
Bobo Dioulasso	8
Arbinda	4
Ouahigouya	3
Autres	29
Grand Total	409

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

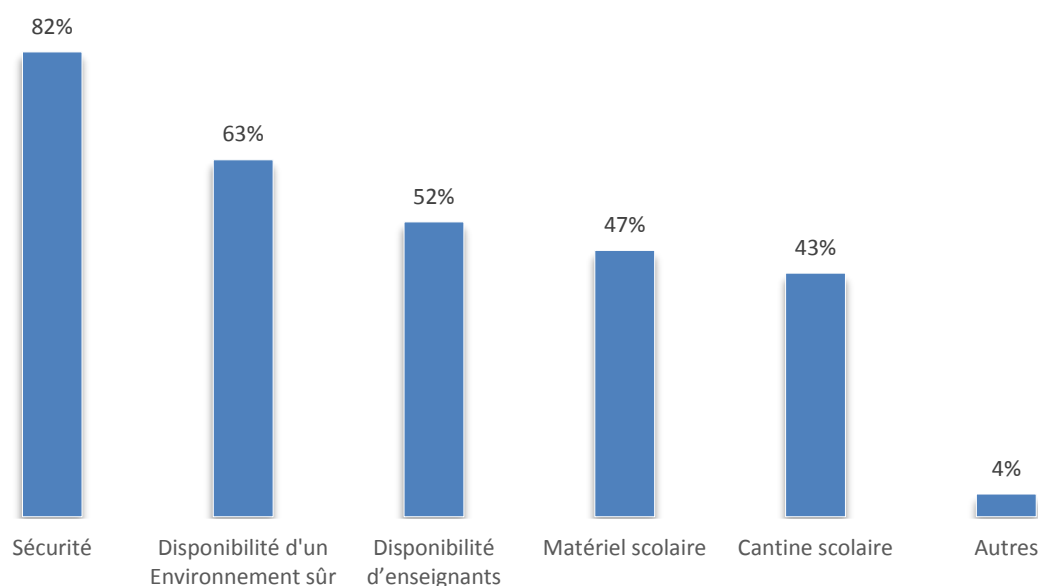
Condition de vie des personnes déplacées internes

Les personnes déplacées internes sont sujettes à des changements de conditions de vie qui deviennent généralement plus difficiles. Dans certains cas, elles sont assistées sur le plan matériel et moral par les acteurs humanitaires, les autorités gouvernementales ou encore les communautés d'accueil. Au cours de ce profilage, l'accent a été mis sur certaines caractéristiques des personnes déplacées internes à savoir l'éducation, la résilience, la nutrition, l'abri, l'agriculture, l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la santé. Il a également été collecté des informations sur l'assistance reçue, la possession des biens tels que les terres cultivables ou non cultivables et du bétail. Ces informations permettent d'évaluer les conditions socio-économiques des personnes déplacées internes.

1. Education

Selon les résultats du profilage, 43% des ménages ont répondu avoir des enfants scolarisés. Ces élèves représentent 45% des enfants âgés de 6 à 17 ans. Cependant, la plupart de ces ménages affirment qu'il faut un environnement stable et des conditions matérielles pour que ces élèves puissent continuer à fréquenter comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 6 : Besoins majeurs des ménages pour que les élèves puissent accéder à l'école.



Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Tableau 7 : Mouvements des élèves déplacés par communes

Localité de provenance	Localité d'accueil						Grand Total
	Arbinda	Baraboulé	Djibo	Kelbo	Pobe-Mengao	Tongomayel	
Nassoumbou		3	2118	37	61	23	2242
Tongomayel	71		1443	116	13	25	1668
Djibo			1088	8	8		1104
Baraboulé		15	998		2		1015
Arbinda	179		129	354	16		678
Koutougou	32		517	55	37	4	645
Diguel		22	141		8		171
Kelbo			29	8			37
Pobé-Mengao			8		5		13
Autres			8				8
Grand Total	282	40	6479	578	150	52	7581

2. Moyens d'existence et besoins prioritaires des ménages

Avant le déplacement, tous les ménages menaient une activité économique. L'activité principale de 74% des ménages était l'agriculture, 9% travaillaient dans l'élevage, 6% dans le petit commerce et 6% dans l'orpaillage.

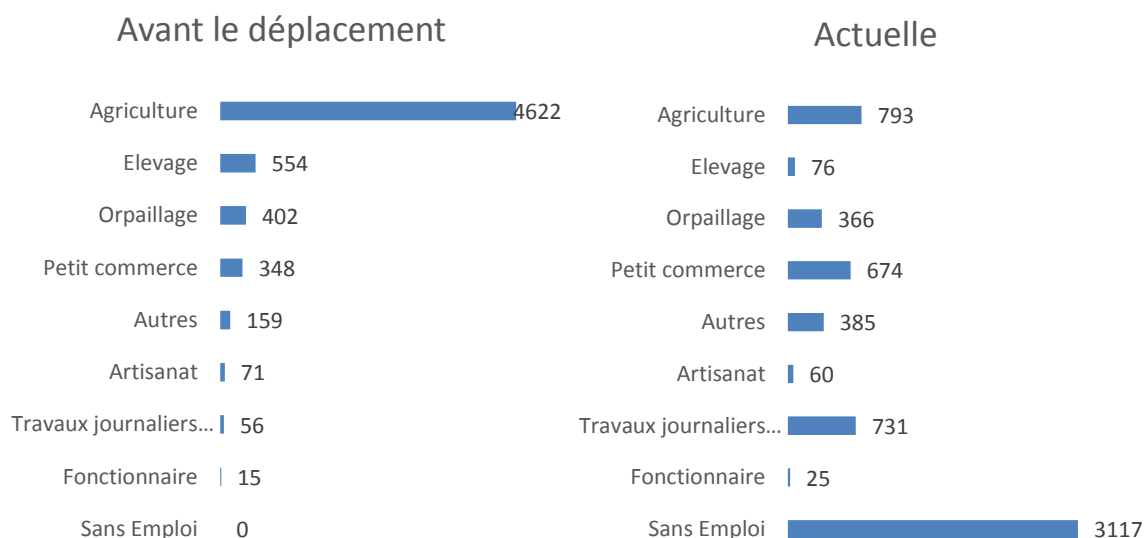
Les 50% ménages qui exercent encore une activité génératrice de revenu demeurent concentrés sur des activités à faible revenu. En effet, les ménages exerçant dans le petit commerce ont augmenté de 5% et 11% au niveau des ménages exerçant des travaux journaliers. La perte des terres agricoles demeure la raison principale de la forte baisse des activités agricoles.

Tableau 8 : Comparaison des sources de revenu avant le déplacement et actuel

Source de revenu	Avant le déplacement	Actuel
Agriculture	74%	13%
Elevage	9%	1%
Petit commerce	6%	11%
Orpaillage	6%	6%
Artisanat	1%	1%
Travaux journaliers (Présence)	1%	12%
Fonctionnaire	<1%	<1%
Autres	3%	6%
Sans Emploi	0%	50%

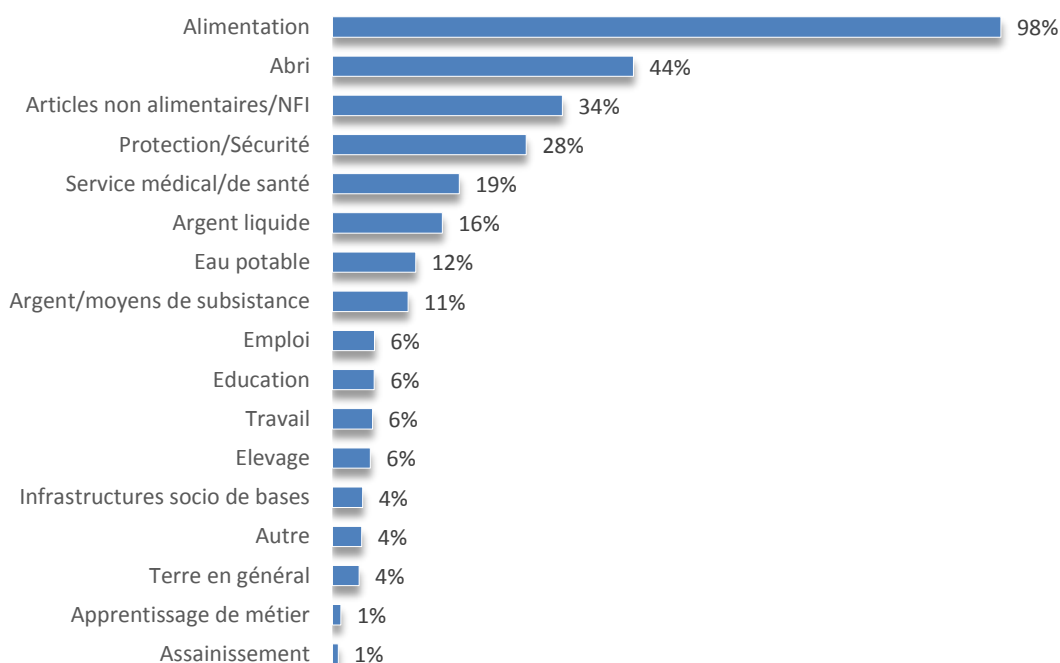
Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Graphique 7 : Evolution des sources de revenu avant le déplacement et actuel



Quant aux besoins prioritaires, le premier besoin indiqué par 80% des ménages est l'accès à l'alimentation. Le même besoin a été exprimé par 14% des ménages en tant que besoin secondaire et 4% des ménages en tant que troisième besoin prioritaire. En cumulant les réponses sur les trois besoins prioritaires, l'alimentation est indiquée par 98% des ménages, 44% des ménages pour les abris et 34% des ménages pour les biens non alimentaires. Le graphique ci-dessous donne les besoins des ménages déplacés par priorité.

Graphique 8 : Besoins prioritaires des ménages déplacés



Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

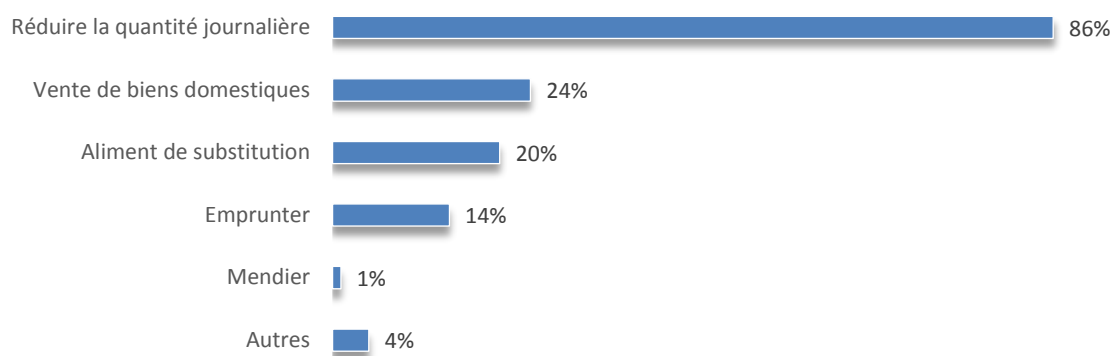
3. Etat des lieux et assistance reçue

- Alimentation et nutrition

Les personnes déplacées ont été affectées considérablement sur leur situation nutritionnelle et alimentaire. Les sources principales d'approvisionnement actuelles en nourriture sont les achats/travail contre de la nourriture (71%), les dons solidaires des communautés d'accueil (16%), les dons humanitaires (9%).

Si certains ménages ont reçu des dons alimentaires au cours des dernières semaines, afin de réduire les risques d'insécurité alimentaires, 86% des ménages ont eu à réduire la quantité journalière de nourriture.

Graphique 9 : Les mécanismes d'adaptation en cas de pénurie



- Abris et articles non-alimentaire (NFI)

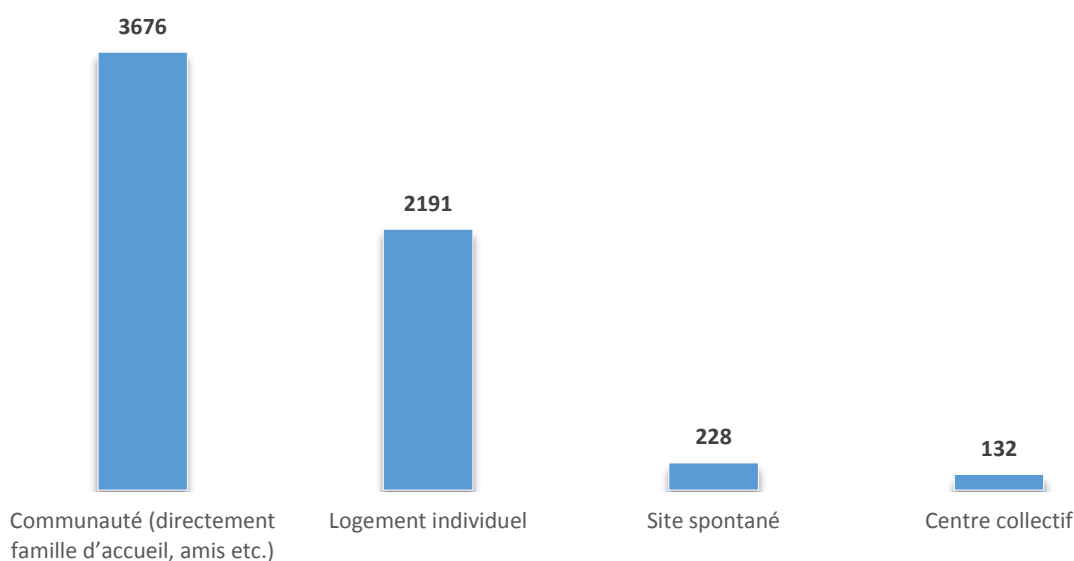
Près de 91% des ménages vivent dans une maison (dure ou banco), 6% dorment sous un abri de fortune fait en planche ou en paille, 1% dans des tentes, 2% sont sans abri.

Par ailleurs, les résultats de ce profilage indiquent que la majorité des ménages déplacés vit actuellement dans des logements directement au sein de la communauté d'accueil (59% des ménages déplacés sont hébergés chez des familles d'accueil, 35% dans des logements individuels, 4% dans les sites spontanés et 2% dans les centres collectifs).

Les résultats de ce profilage indiquent également que 31% des ménages sont en location. 13% sont propriétaires (ces ménages avaient déjà des propriétés dans les lieux d'accueil), 10% sont dans des logements prêtés par la communauté d'accueil et 46% sont logés gratuitement au sein des familles d'accueil, dans les sites spontanés ou dans des centres collectifs.

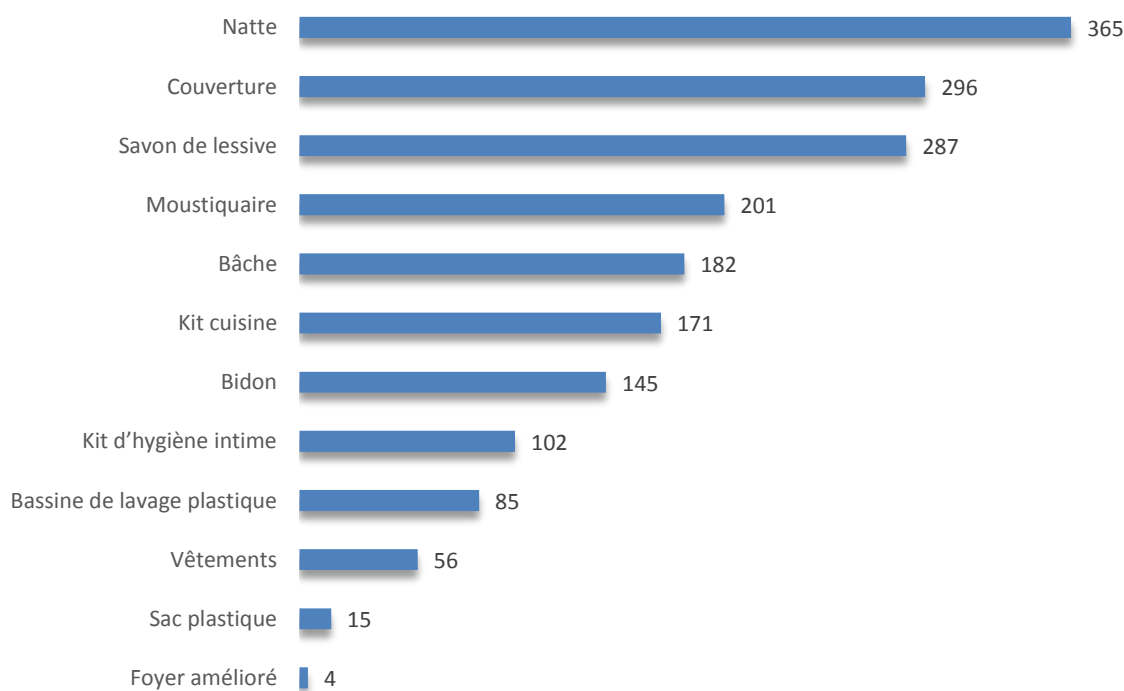
Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Graphique 10 : Type d'hébergement actuel



En ce qui concerne les biens non alimentaires (NFI), seuls 7% des ménages affirment avoir bénéficié des articles non alimentaires. Les NFI reçus sont les nattes, les couvertures, le savon, les moustiquaires, les bâches, les kits de cuisine et des bidons.

Graphique 11 : Ménage ayant reçu des NFI



Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

- Eau, Hygiène et Assainissement

Pour 49% des ménages, la principale source d'approvisionnement en eau de boisson est la pompe à motricité humaine. 27% utilisent l'eau courante (ONEA) et 11% utilisent l'eau de puits (dont 7% les puits traditionnels et 4% les puits modernes). La source d'approvisionnement de 76% des ménages se trouve à moins de 30 mn de marche. Par contre, 17% des ménages doivent parcourir 30-60 mn pour accéder à la source d'approvisionnement en eau et 7% des ménages parcourent plus d'une heure. Pour les sources d'eau non traitée (Rivière, cours d'eau ou puits traditionnels etc.), moins de 1% des ménages purifie l'eau de boisson.

Quant aux ouvrages d'assainissement, 80% des ménages ont accès à des latrines. Parmi ces ménages, 76% affirment que celles-ci ne sont pas en bon état et pour 77% les latrines sont communes aux hommes et aux femmes.

- Santé

Pour 40% des ménages, au moins un membre de la famille est tombé malade depuis leur arrivée. Le paludisme (79%), la toux (37%), la diarrhée (20%) et les maladies chroniques (5%) sont les problèmes de santé les plus fréquents aussi bien au niveau des adultes que des enfants de moins de 5 ans.

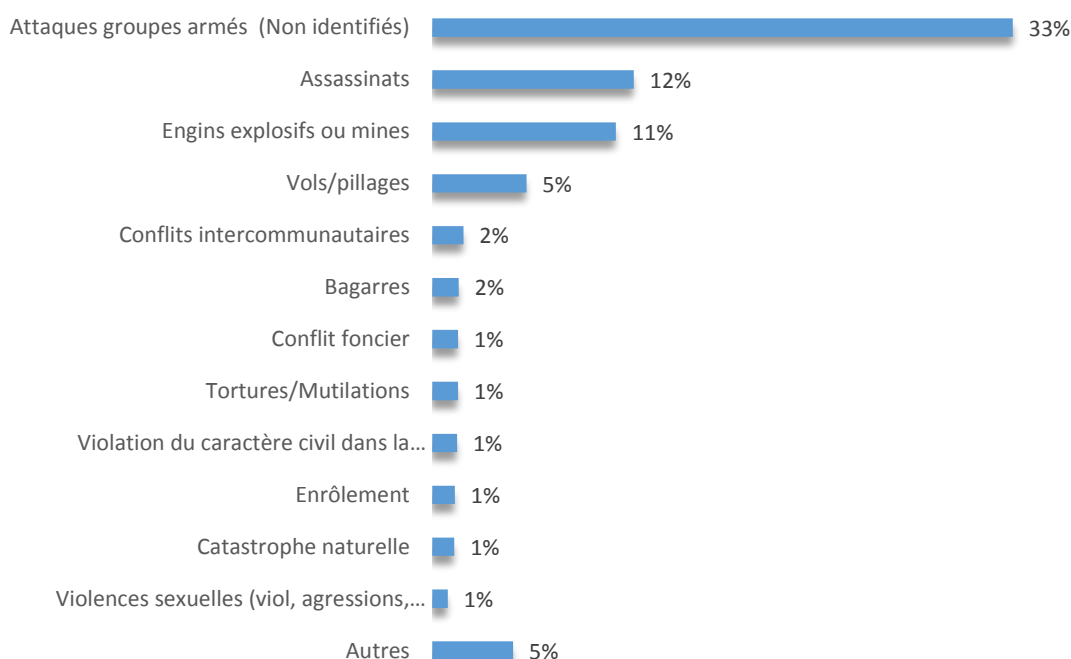
Deux tiers des ménages (66%) ont indiqué la présence d'un centre de santé à proximité de leur lieu d'habitation, et 90 % des ménages ont eu recours à des centres de santé. Parmi ceux-ci, 76% des ménages parcourent moins d'une heure et 18% plus d'une heure pour s'y rendre et 6% ne savent pas).

- Protection et sécurité

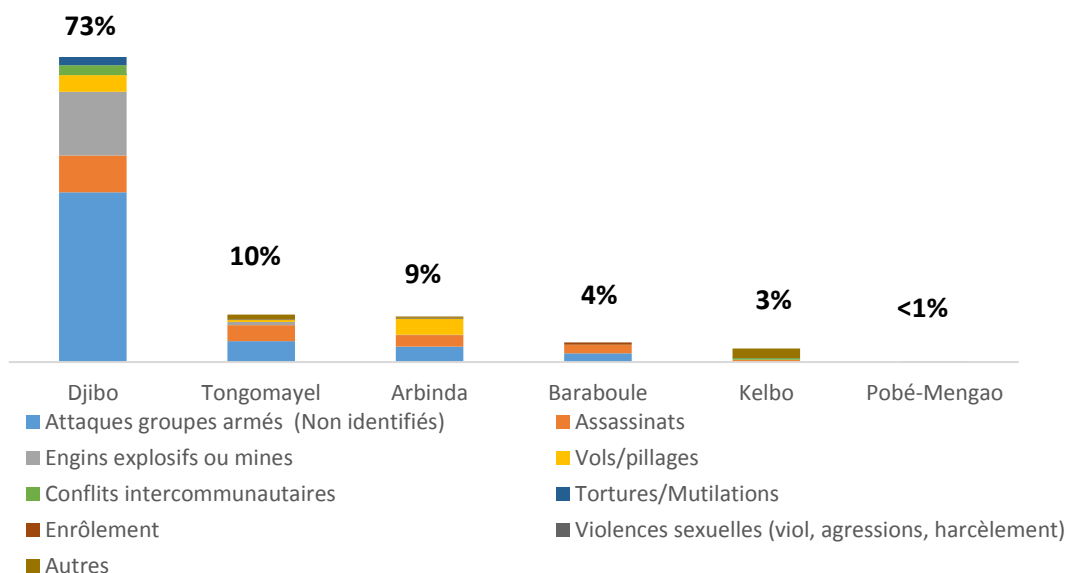
La majorité des ménages (89%) a indiqué se sentir en sécurité dans la localité d'accueil. Toutefois, des incidents ont été notifiés par des ménages dans certaines localités d'accueil. Les attaques des groupes armés non identifiés (33%) sont les plus fréquentes suivies des assassinats (12%), des engins explosifs ou mines (11%), des vols et pillages (5%).

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Graphique 12 : Incidents survenus selon les ménages enquêtés



Graphique 13 : Incidents déclarés dans les localités d'accueil



Pour 63% des ménages, il existe des mécanismes auxquels les ménages peuvent s'adresser en cas d'incident. Le principal étant les forces de défense et de sécurité mentionnées par 99% de ces ménages. Dans une moindre mesure, 1% de ces ménages ont évoqué la communauté locale et les groupes d'auto-défense comme mécanismes de recours.

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

87% des ménages ont affirmé qu'aucun membre de leur famille n'a été victime de violence ou d'agression. Par contre, 9% des ménages ont affirmé qu'au moins un de leurs membres a été victime de violence ou d'agression.

Parmi les ménages dont les membres ont été victimes de violence ou d'agression, 20% ne l'ont pas signalé par peur de représailles ou le manque de confiance aux mécanismes de sécurité de la localité.

1. Cohabitation pacifique

Pour 86% des ménages, les relations avec la communauté d'accueil sont bonnes. Parmi ceux-ci, 77% affirment que la communauté locale est prête à accueillir les personnes déplacées aussi longtemps que nécessaire.

Par contre, 3% des ménages affirment que des tensions existent déjà depuis leur arrivée, 2% se sont abstenus à donner leur avis et 9% ne savent pas.

- Accès à l'information

La plupart des ménages ont déclaré recevoir des informations dans les localités d'accueil. Le canal de communication le plus fréquent est « de bouche à oreille » pour 86% des ménages, suivi de la radio (22%), de la communauté (leaders communautaires, mégaphone) (21%) et les rassemblements (8%).

Conclusion

Ce rapport présente une analyse de la situation des personnes déplacées internes majoritairement originaires de la province du Soum et qui se sont installées dans les communes d'Arbinda, de Baraboulé, de Djibo, de Kelbo, de Pobé-Mengao et de Tongomayel. Il dresse le portrait d'une population déplacée qui vivait principalement de revenu agricole et qui se retrouve actuellement sans revenu stable et dont les conditions socio-économiques (moyen d'existence et alimentation, éducation, santé, abris et NFI, eau hygiène et assainissement, protection) se sont largement détériorées.

Malgré les efforts du gouvernement et des acteurs humanitaires, des défis restent à relever pour l'amélioration du bien-être des personnes déplacées internes. L'accès à l'alimentation, à un

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

abri décent, aux NFI, aux soins de santé, à l'eau potable, à la sécurité figurent aux premiers rangs des besoins prioritaires de ces personnes déplacées. Il s'agit de :

A la lumière des résultats obtenus par cette évaluation, des recommandations ont été formulées. Ces recommandations sont en général des actions rapides pour améliorer les conditions socio-économiques de toutes les personnes déplacées.



Protection & Sécurité

- Renforcer le maillage sécuritaire dans les zones d'accueil et de provenance pour permettre un retour des déplacés;
- Mener des campagnes de sensibilisation communautaires sur la cohabitation pacifique dans toutes les localités d'accueil ;
- Assurer la prise en charge psycho-sociale des survivant(e)s et personnes traumatisées par les violences/insécurité/tortures ;
- Poursuivre le profilage des personnes déplacées internes dans les régions et provinces non couvertes (Les régions de la boucle de Mouhoun, du Nord et du Centre Nord, la province du Seno) ;
- Appuyer les autorités pour la délivrance des documents d'identification (CNIB, acte de naissance etc.);
- Enregistrer les déplacés internes dans une base de données (proGres);
- Prévenir et apporter des réponses coordonnées aux cas de protection (SGBV, documentation; protection physique et juridique etc.);
- Développer des mécanismes pour prévenir et apporter de l'assistance aux victimes des violences basées sur le genre;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires, les FDS, les autorités administratives et communales etc. sur la protection des PDI.
- Identifier et documenter les enfants non accompagnés ou séparés et assurer leur prise en charge;
- Renforcer ou créer des mécanismes d'alerte dans les zones d'accueil ;
- Fournir des aides alimentaires et non alimentaire aux déplacés internes et aux communautés d'accueil;



Sécurité alimentaire & Assistance

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum



Santé

- Prévoir une distribution ciblée pour des catégories de personnes à besoins spécifiques (les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes vivant avec un handicap et les enfants en bas âge).
- Fournir des moustiquaires à tous les ménages déplacés ;
- Sensibiliser les ménages sur l'utilisation des moustiquaires et les conditions d'hygiène et d'assainissement;
- Sensibiliser les ménages sur la protection des enfants contre les intempéries ;
- Assurer la prise en charge des personnes à besoins spécifiques;
- Renforcer le plateau technique des structures sanitaires dans les localités d'accueil par la mise à disposition des moyens logistiques, la dotation en intrants et consommables médicaux, la formation des agents de santé sur les soins en cas d'urgence etc. ;
- Assurer la couverture vaccinale des enfants cibles et planifier les campagnes de vaccination réactives ;
- Organiser des campagnes de dépistage de la malnutrition dans les localités d'accueil ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la planification familiale et la santé de la reproduction dans les localités d'accueil.



Abri et NFI

- Fournir des abris d'urgence aux ménages déplacés;
- Distribuer des articles domestiques ou des non-vivres (couverture, nattes, seaux, bidon, kit cuisine etc.).



Education

- Fournir les kits et manuels scolaires aux élèves déplacés;
- Faciliter l'intégration des élèves déplacés dans les établissements existants;
- Renforcer les capacités d'accueil dans les localités d'accueil (déploiement de personnel enseignant, construction de salle de classe, appui en logistique et en intrant etc.).

Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum

Annexe

Tableau 1 : Mouvements de la population déplacée par commune

Commune de provenance	Commune d'accueil						Grand Total
	Arbinda	Baraboule	Djibo	Kelbo	Pobé-Mengao	Tongomayel	
Nassoumbou	8	54	14,525	104	611	660	15,962
Tongomayel	314	11	6,825	865	112	998	9,125
Djibo			6,275	26	194		6,495
Baraboulé		272	3,805		20		4,097
Koutougou	823		2,678	169	185	21	3,876
Arbinda	1,240		767	1,530	85		3,622
Diguel		130	924		191		1,245
Kelbo			152	26			178
Pobé-Mengao			41		8		49
Autres			33				33
Grand Total	2,385	467	36,025	2,720	1,406	1,679	44,682